



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 7 mai 2012

Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 21 mai 2012

SEANCE DU 14 MAI 2012

Délibération n° D20120223

**PRUS - APPEL A PROJET CNDS - DEMANDE DE SUBVENTION POUR  
LA CREATION D'UN ESPACE SPORTIF PLACE JOSEPH CUGNOT -  
CLOU BOUCHET**

Accusé de réception de la préfecture en date du  
vendredi 18 mai 2012

**Présidente :**

**Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN

***Conseillers :***

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGÉ - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO

**Secrétaire de séance :** Mme Anne LABBE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Nathalie SEGUIN donne pouvoir à Nicolas MARJAULT
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ
- Guillaume JUIN donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT
- Virginie LEONARD donne pouvoir à Bernard JOURDAIN

**PRUS**

**PRUS - APPEL A PROJET CNDS - DEMANDE DE SUBVENTION  
POUR LA CREATION D'UN ESPACE SPORTIF PLACE JOSEPH  
CUGNOT - CLOU BOUCHET**

Madame Josiane METAYER Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

La mise en œuvre du Projet de Rénovation Urbaine et Sociale du Clou Bouchet et de la Tour Chabot Gavacherie a pour ambition de transformer durablement le quartier et d'améliorer le cadre de vie des habitants par une intervention forte sur les espaces publics, l'habitat et les équipements.

Les différentes phases de concertation menées auprès des habitants et des acteurs associatifs lors des études de maîtrise d'œuvre des opérations d'aménagement ont enrichi la programmation en détaillant les besoins sur deux espaces de centralité : les places Raoul Auzanneau et Joseph Cugnot.

Une orientation forte d'aménagement s'est dégagée sur la place Cugnot : celle d'un lieu dédié à la pratique de loisirs sportifs et à l'animation du quartier.

Cette opération, validée en Conseil municipal le 17 décembre 2010 et inscrite à la matrice financière de l'ANRU sous la dénomination « A12 – aménagements paysagers des places et parvis », fait l'objet d'un cofinancement entre l'ANRU, la Région, la CAN (pôle d'échanges) et la Ville de Niort.

Par la création d'un espace sportif sur la place Cugnot, le projet compense la suppression du terrain de sport situé près de la résidence « Habitat Jeunes Atlantique » survenue lors du dévoiement de la rue du Clou Bouchet.

Cet espace comprend un terrain de sports collectifs sur béton gommé d'une dimension de 20m x 40m. Il permet la pratique du football, du basket et du handball. L'espace sportif comprend également un plateau multisports surélevé pour la pratique de la danse ou de la boxe.

Cet équipement, en accès libre, répondra aux besoins des acteurs implantés à proximité directe : la résidence « Habitat Jeune Atlantique », le groupe scolaire et le collège Jean Zay, le centre socioculturel « De Part et d'Autre »,.... Ce sera un atout indéniable pour le quartier.

Dans le cadre de sa politique de soutien du développement de la pratique sportive et de sa contribution à l'aménagement du territoire dans ce domaine, le Centre National du Développement du Sport (CNDS) exerce une mission d'attribution de concours financiers. Celle-ci se traduit par l'octroi aux collectivités territoriales de subventions d'investissement pour la construction ou la rénovation d'équipements sportifs.

En contrepartie, les porteurs de projets s'engagent à prendre en charge au moins 20% du coût total de l'opération, et à garantir de manière pérenne le caractère sportif de l'équipement, notamment en explicitant les conditions dans lesquelles il sera accessible à la pratique sportive organisée.

A cet effet, la Ville de Niort souhaite présenter, auprès du CNDS, une demande de subvention pour le financement de l'espace sportif programmé place Joseph Cugnot au titre de l'appel à projet 2012.

Le montant prévisionnel de l'équipement ainsi que la participation de chaque partenaire figure dans le tableau ci-dessous :

<b>FINANCEURS</b>	<b>ANRU</b>	<b>REGION</b>	<b>Subvention demandée au CNDS</b>	<b>VILLE DE NIORT</b>	<b>TOTAL HT</b>
<b>MONTANT PARTICIPATION</b>	<b>62 121,36€ (20%)</b>	<b>133 560,92€ (43%)</b>	<b>52 803,30€ (17%)</b>	<b>62 121,20 (20%)</b>	<b>310 606,78€ (100%)</b>

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à procéder à la demande de subvention auprès du CNDS d'un montant de 52 803,30 € et à signer tous les documents s'y référant.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour : 45  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0  
Excusé : 0

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjointe déléguée

**Signé**

**Josiane METAYER**